

Mairie de **Saint Broladre** 02 99 80 25 69 mairiestbroladre@wanadoo.fr www.saint-broladre.fr

LETTRE D'INFORMATION

SAINT BROLADRE



LES ÉLECTIONS

Ces élections se tiendront les dimanche 20 et 27 juin. Deux bureaux de vote se trouveront au Centre Détente Communal CDS rue de la Boussaquière. Attention, il faudra voter deux fois, une fois pour les régionales et une fois pour les départementales. Ce centre de vote sera bien équipé par rapport aux règles sanitaires en vigueur.

PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Depuis fin 2016 la commune rédige son Plan Local de l'Urbanisme PLU. Ce document permettra de structurer et de programmer l'habitat sur notre territoire pour les 10 prochaines années. Nous vous invitons à débattre lors de la **réunion publique le 16 juin 2021** à la salle des fêtes à partir de 18h30.

UNION DES COMMERÇANTS

Union des commerçants: Les pros de Saint Bro s'organise en association. Notre village est riche d'un tissu économique peu connu et peu mis en valeur. Il est recensé à ce jour 72 personnes, entreprises, exploitation agricoles, auto-entrepreneur etc, qui créent de la richesse sur notre territoire. La première assemblée générale de cette nouvelle union commerciale aura lieu le 7 juin à 19H au CDS.

Nous faisons appel, par cette newsletter, aux personnes intéressées pour venir dans cette association. Nous comptons sur vous!

VACCINATION

La municipalité a œuvré pour accompagner les plus vulnérables. Nous avons pour la plupart d'entre eux pris les rendez-vous et organisé le transport. 100 % des personnes vulnérables de la commune ont été contactées par les élus et les agents (+75 ans). A ce jour 92% d'entre eux sont vaccinés. Grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour protéger et sécuriser nos plus fragiles par rapport à cette pandémie.

La vaccination est désormais ouverte à toutes les personnes de 18 ans et plus.

Le centre de vaccination à Dol-de-Bretagne reste ouvert.

Il est possible de prendre rendez-vous sur :

- ° Doctolib en choisissant son profil.
- º Par téléphone au 0805 690 821.
- ° Certains médecins et pharmaciens vaccinent.

Le jour de la vaccination munissez-vous de votre carte vitale et votre carte d'identité.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Afin de retrouver le sourire après une période COVID une fête de la musique, sous réserve des conditions sanitaires, sera organisée le **vendredi 2 juillet.** Cette dernière se déroulera place de l'église à partir de 18H. Nous invitons les personnes qui veulent jouer pour le plaisir à prendre contact avec la Mairie.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:





BOULODROME ET AIRE DE JEU

Depuis 2020 nous sommes sollicités par une association de boules bretonnes, 130 adhérents, afin de faire un terrain sur notre commune. Pour satisfaire toutes les demandes de loisirs de plein air, boules, pétanque, molkky, tir à l'arc, quilles etc, sans que cela coute à la commune **nous allons réaliser une aire couverte de 1800 m²** équipé de panneaux solaire. L'énergie revendue permettra de payer la construction.

Ce projet de développement durable sera situé dans l'angle nord-ouest des terrains des sports et produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 148 habitants

Nous prévoyons de voir toutes les associations d'activités de plein air pour penser l'aménagement des aires de jeux entre les différentes activités.

Le projet sera normalement livré pour fin Juin 2022, il est porté avec l'opérateur régional d'économie SemBreizh.



RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

Suite à certaines remontées à la mairie nous vous rappelons que d'après l'arrêté prefectoral du 10 juillet 2000 : Il est interdit d'effectuer des travaux bruyants de tonte et de bricolage avant 8 heures du matin et après 20 heures le soir. Les dimanches et jours fériés, il est recommandé d'effectuer ces travaux qu'entre 10 et 12 heures (Conseil National du Bruit).

FÊTE DU 14 JUILLET

Sous réserve des conditions sanitaires, nous pourrons célébrer notre fête Nationale le 14 Juillet. Elle sera de nouveau au stade avec des animations gratuites. Nous nous retrouverons autour d'un pot de l'amitié, offert par la commune, suivi d'un pique-nique partagé. Comme l'édition de 2020 où nous étions plus de 250. Vous pourrez retrouver les associations de la commune pour diverses activités.

DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Dynamique du territoire, un marché de producteurs locaux sera organisé pour sa première année tous les vendredi soir des mois de Juillet et d' Aout Place de l'église. Le premier aura lieu le 2 juillet. Son inauguration sera accompagnée par la fête de la musique.

VIGILANCE

La municipalité vous met en garde **face au démarchage frauduleu**x par des organismes proposant des travaux d'économie d'énergie ou de raccordement au très haut débit. Nous vous invitons à la plus grande vigilance quant à ces structures, notamment en cas de demande d'informations personnelles.

INFORMATIONS DIVERSES

Vie Municipale : Suite à la démission de Marie Piccolin, Yves Bigot entre au conseil municipal.

Salle des fêtes: C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la salle va pouvoir réouvrir. Les finitions son en cours et nous espérons fortement que la pandémie COVID soit derrière nous. Elle ouvrira ses portes courant juin. Il est déjà possible de la réserver.

Association sportive: Bientôt nous pourrons refaire des activités sportives et nous voulons faire renaitre l'association sportive. Vous qui voulez refaire du foot, du rugby, pétanque, vtt, danse, ou autres activités nous vous invitons à contacter la mairie.